



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Lieu historique national du Canada

Ardgowan

Énoncé de gestion

2020



2020

Lieu historique national du Canada
Ardgowan

Énoncé de gestion

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le président et directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2020

ÉNONCÉ DE GESTION DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA ARDGOWAN, 2020.

Papier : R64-570/2020F
978-0-660-36142-0

PDF : R64-570/2020F-PDF
978-0-660-36141-3

This document is also available in English.

Note aux lecteurs

La santé et la sécurité des visiteurs, du personnel et de l'ensemble de la population canadienne sont de la plus haute importance. Parcs Canada suit les conseils et les orientations des experts en santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19 tout en permettant aux Canadiens et Canadiennes de découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada reconnaît que la pandémie de la COVID-19 peut avoir des effets imprévisibles sur l'énoncé de gestion du lieu historique national du Canada Ardgowan. Parcs Canada informera les partenaires autochtones, les intervenants et le public de ces répercussions dans le cadre de la mise à jour annuelle sur la mise en œuvre de ce plan.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'énoncé de gestion ou des questions connexes
LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA ARDGOWAN :

A/s du lieu historique national Ardgowan
2 Palmers Lane
Charlottetown, PE C1A 5V8

Tél. : 902-566-7050
Courriel : pc.pnipe-peinp.pc@canada.ca
www.pc.gc.ca/ardgowan

Sources des images de la page couverture : *Barrett & MacKay, ©Parcs Canada / lieu historique national du Canada Ardgowan*

Avant-propos



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à tout le peuple canadien et offrent des expériences authentiquement canadiennes.

Ces joyaux forment l'un des plus beaux et des plus grands réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées de la planète.

Le gouvernement est résolu à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau d'aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir des activités et des programmes innovateurs sur place et à distance pour permettre à un nombre accru de Canadiens et de Canadiennes de faire l'expérience des lieux patrimoniaux de Parcs Canada et de découvrir notre histoire, notre environnement et notre culture.

Ce nouveau l'énoncé de gestion du lieu historique national du Canada Ardgowan vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés à l'issue de vastes consultations et avec l'apport de personnes et d'organismes divers, dont des peuples autochtones, des résidents de la région, des visiteurs et l'équipe dévouée de Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier de leur dévouement et de leur esprit de collaboration tous ceux et celles qui ont contribué à ce plan.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis à cet effort concerté, et j'ai l'honneur d'approuver l'énoncé de gestion du lieu historique national du Canada Ardgowan.

Jonathan Wilkinson

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et
ministre responsable de Parcs Canada*

Recommandations

Recommandé par :

Ron Hallman
*Président et directeur général de l'Agence
Parcs Canada*

Andrew Campbell
*Vice-président principal, Opérations
Parcs Canada*

Karen Jans
*Directrice d'unité de gestion
Unité de gestion de l'Île-du-Prince-Édouard
Parcs Canada*

L'Agence Parcs Canada administre l'un des réseaux de lieux patrimoniaux naturels et culturels protégés parmi les plus beaux et les plus vastes au monde. Elle a pour mandat de protéger et de mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. Le présent énoncé de gestion décrit l'approche et les objectifs de gestion de Parcs Canada pour le lieu historique national du Canada Ardgowan.

Lieu historique national du Canada Ardgowan

Le lieu historique national Ardgowan se trouve dans un quartier résidentiel à environ 2 km du centre-ville de Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard). Le site a été déclaré lieu historique national en 1966, comme en témoigne l'énoncé d'intégrité commémorative suivant :

« *La résidence symbolique d'un Père de la Confédération de l'Île-du-Prince-Édouard.* »

Le lieu historique national Ardgowan revêt une valeur patrimoniale en raison de ses liens avec William Henry Pope au moment de la Confédération. Cette valeur est bien représentée par les caractéristiques pittoresques de la propriété qui rappellent cette époque et la résidence d'un style ornemental d'antan et ses jardins. William Henry Pope a habité à Ardgowan de 1854 à 1873. La propriété autrefois imposante, située dans les environs de Charlottetown, est la seule demeure à subsister qui a été occupée par un Père de la Confédération de l'île lors de la Conférence de Charlottetown de 1864.

La maison et la propriété ont été achetées par le gouvernement fédéral en 1967. À cette époque, la maison se trouvait dans un état de détérioration avancé et il ne restait qu'environ deux hectares du domaine original. Un important programme de restauration de la maison et des terrains a été mis en œuvre de 1980 à 1982 dans l'objectif de commémorer la résidence d'un Père de la Confédération de l'île en mettant en valeur le patrimoine de l'extérieur de la résidence et les terrains d'une manière caractéristique des années 1860. En raison de son association avec la Confédération et la Conférence de Charlottetown de 1864, le lieu historique est lié sur le plan thématique au lieu historique national Province House situé à proximité, au centre de Charlottetown. Abritant actuellement le bureau administratif de l'Unité de gestion de l'Île-du-Prince-Édouard de Parcs Canada, le lieu historique sert aussi à la promotion d'autres lieux de Parcs Canada à l'Île-du-Prince-Édouard.

L'intérieur de la maison, en majeure partie reconstruit, a été adapté pour procurer des bureaux au personnel de Parcs Canada et la reconstruction, en 1994, de l'aile est de la maison (démolie avant 1966) a permis d'élargir l'espace réservé à cette fin. Depuis lors, la maison abrite les fonctions administratives de l'Unité de gestion de l'Île-du-Prince-Édouard. L'intérieur de la maison n'est pas ouvert au public, les visiteurs peuvent toutefois se promener sur les terrains et dans les jardins du lieu historique et en découvrir l'histoire par l'entremise d'une brochure et de panneaux d'interprétation.

En 2018-2019, dans le cadre du Fonds d'investissement dans l'infrastructure du gouvernement fédéral, Parcs Canada a investi quelque 280 000 \$ dans la restauration des terrains afin de mieux représenter les jardins de l'époque victorienne qui existaient lorsque le Père de la Confédération, William Henry Pope, résidait à Ardgowan. Dans le but de rétablir la composition et l'agencement des espèces de l'époque de même que les points de vue historiques, Parcs Canada a retiré les arbustes trop denses et les arbres en décomposition, replanté des arbres, arbustes et plantes à fleurs typiques des années 1860, reconstruit des clôtures et des barrières et rétabli les allées en gravier. Le stationnement a aussi été agrandi pour accueillir un plus grand nombre de visiteurs. Cet investissement permet à Parcs Canada de mieux garantir la protection soutenue des valeurs du patrimoine culturel du lieu historique.

Approche de gestion

Parcs Canada à l'intention de poursuivre sur la voie de gestion établie pour le lieu historique national Ardgowan afin de veiller à ce qu'il demeure un lieu patrimonial protégé destiné à l'apprentissage et à l'agrément. Son objectif est de protéger et de faire connaître l'importance historique de la maison et du domaine qui l'entoure et en promouvoir l'utilisation à titre de lieu de rassemblement pour la communauté et le grand public. En raison de la situation centrale du lieu, les bureaux administratifs de Parcs Canada demeureront sur place.

Objectifs de gestion

Conservation des ressources culturelles : Parcs Canada protège les ressources culturelles situées dans les lieux patrimoniaux, conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* et aux

Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada. Afin de préserver l'intégrité du lieu historique national Ardgowan, Parcs Canada continuera de préserver ses ressources culturelles pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Pour ce faire, il est nécessaire d'assurer la surveillance et l'entretien continus des ressources culturelles, de mettre en œuvre des initiatives de restauration et de préservation, et veiller à l'enregistrement des initiatives sur le terrain.

Compréhension, sensibilisation et appréciation du public : Parcs Canada souhaite faire connaître l'importance historique d'Ardgowan en accueillant des visiteurs sur les lieux. Parcs Canada concentrera ses efforts sur l'amélioration des moyens d'interprétation sans personnel et les agréments du lieu historique afin d'en favoriser la compréhension, la connaissance et l'appréciation. Pour faire mieux connaître Ardgowan au public, Parcs Canada diffusera également des récits sur le lieu historique et ses résidents historiques, la famille Pope, sur son site Web de même que par le biais d'activités bonifiées de sensibilisation externe et de promotion.

Établissement de relations avec les peuples autochtones : Parcs Canada à l'Île-du-Prince-Édouard apprécie profondément son étroite relation de coopération avec les Premières nations Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous continuerons de travailler ensemble sur les sites de Parcs Canada, y compris ici à Ardgowan, pour atteindre des objectifs communs et pour développer des occasions d'inciter les visiteurs à découvrir et à se connecter avec les perspectives, l'histoire et la culture des Mi'kmaq.

Établissement de relations avec les partenaires et les intervenants : L'Unité de gestion de l'Île-du-Prince-Édouard continuera d'établir des relations avec des partenaires et intervenants, y compris au sein de la collectivité locale, afin d'accroître l'utilisation du lieu historique à titre de lieu de rassemblement pour les événements et les activités. Ces relations permettront à un plus grand nombre de Canadiens de découvrir le lieu historique et d'en profiter.

Entretien du lieu : Parcs Canada continuera d'entretenir la propriété d'une manière qui en soutienne les valeurs patrimoniales, qui en présente une image positive au public et qui repose sur l'image de marque de Parcs Canada.

Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

L'évaluation environnementale stratégique (EES) a pour objet d'intégrer les considérations d'ordre environnemental dans l'élaboration des politiques publiques, des plans et des propositions de programme afin d'appuyer la prise de décisions respectueuses de l'environnement. Conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010), une évaluation environnementale stratégique a été appliquée au l'énoncé de gestion du lieu historique national Ardgowan.

L'EES du lieu historique national Ardgowan portait sur les effets possibles sur les ressources naturelles et culturelles ainsi que sur l'expérience des visiteurs. Selon les résultats de l'évaluation, l'énoncé de gestion proposé aurait des effets positifs sur les ressources culturelles et l'expérience des visiteurs. Par ailleurs, ils révèlent les effets environnementaux possibles sur la végétation et les oiseaux migrateurs qui peuvent être mitigés en réalisant des évaluations des impacts des projets au besoin. L'énoncé va dans le sens de l'objectif de la Stratégie fédérale de développement durable qui consiste à rapprocher les Canadiens de la nature. Il n'y a pas d'effets environnementaux négatifs importants prévus découlant de la mise en œuvre de l'énoncé de gestion.

Liens :

LHN Ardgowan : <https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/pe/ardgowan>

Carte 1 : Lieu historique national Ardgowan

